



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 22 mars 2017

- 1) **Q :** Etant donné les temps de parcours inadaptés, nous demandons que tous les bus soient bridés à 50km/h(B)
R : Il est hors de question de brider les bus certains endroits peuvent être à 70 ou la rocade en aller et retour HLP. **CFDT :** Notre question est de Dire en effet que les temps sont tellement resserrés qu'il vaudrait mieux avoir un blocage du compteur afin que les agents de conduite ne soient pas incités à « Mettre le pied dedans » afin de pouvoir rattraper le retard accumulé. Chaque O.S. présente est d'accord sur le fait que la direction abuse largement de ces baisses de temps sur les lignes / Lianes.
NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL FAUT RESPECTER LES VITESSES. LE PLUS IMPORTANT POUR NE PAS STRESSER C'EST DE ROULER CALME SANS AVOIR D'ACCIDENT ET CONFORTABLE. PRENDRE SON TEMPS ET DE CE FAIT S'IL MANQUE DU TEMPS LA DIRECTION SERA OBLIGE D'EN REMETTRE.
- 2) **Q :** Les boutons de demandes d'arrêt (changement de place) sont-ils toujours en études(B)
R : 30 bus sont en test. Cela à l'air de bien se passer. Nous devrions les faire changer sur tous après.
- 3) **Q :L5 :** Darcy perrières, demandons d'avoir un deuxième abri bus. (B)
R : En effet au vu des nombreux clients, nous avons fait la demande au Grand Dijon.
- 4) **Q :** Redemandons l'inversion des arrêts Transco et Divia à République. (B)
R : Non nous ne le ferons pas.
- 5) **Q :L4 :** Toilettes de Marsannay Actisud, quand aurons-nous des toilettes dignes de cela ? (Quand un WC est en panne et su par le PCC, celui-ci peut-il mettre sur le système correspondant à la liane/ligne une info ?)(B)
R : Nous ferons dès que possible pour le WC. Pour l'information, cela devait être fait par le PCC et vu au badge de l'agent. Nous allons voir pourquoi ce n'est pas le cas.
- 6) **Q :L4,** direction Actisud, arrêt Fbg raines, face au magasin espace fraîcheur. Ce magasin dispose, face à ses étalages, d'une place de livraison. Pourtant, 1 fois par semaine, toujours le même livreur, se gare sur l'arrêt de bus, en sens inverse, plein phares et feu de détresse. Il faut rappeler qu'à cet endroit, il n'est pas possible de faire descendre les passagers dans de bonnes conditions de sécurité, car ce sont des stationnements tout le long. Le PCC ayant déjà été prévenu et rien n'ayant été fait, serait-t-il possible d'intervenir efficacement et rapidement ? (B)
R : Nous allons prendre contact avec le magasin en question.
- 7) **Q : DIVIACITY :** Demande réitéré pour un toilette au terminus accolés au WC public, car trop de personnes l'utilise et pas hygiénique. (B)
R : Nous n'avons toujours pas prévu de la faire. De plus nous vous resignalons que les agents peuvent aller aux toilettes du parking Trémouille. **CFDT :** Il faut minimum 6 minutes aller-retour pour cela ce n'est pas facile en effet.
- 8) **Q : Voiture de service AVB :** Un des véhicules a les vitres teintés, si celles-ci sont concernées par la nouvelles loi, peuvent-elles être changées, et si ce n'est pas le cas qu'en est-il du PV en cas de verbalisation ?(B)
R : En effet nous devons répertoriés tous les véhicules qui en sont équipés. Ceux qui en ont seront enlevés. Ce sont des films teintés avec résistance anti vandalisme. Nous les remplacerons par des films non teintés anti





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

vandalisme. Pour les PV nous espérons que les forces de police ne verbaliseront pas du fait que les véhicules soient logotés « DIVIA ».

9) **Q :** Quand les fontaines à eau seront-elles rouvertes ? **(B)**

R : Ce sera fait mi-avril.

10) **Q :** Peut-il être rappelé à tous l'interdiction de fumer dans les bus et surtout en HLP, cela est insupportable pour les collègues qui suivent **(B)**

R : Nous voyons avec le responsable management comment nous pouvons agir.

11) **Q :** Quand seront refaites les campagnes sur **(B, T)** :

a. L'interdiction de la cigarette électronique dans les transports en commun.

R : Rappel du responsable Commercial que cela est déjà marqué dans les véhicules. Nous lui rappelons que la cigarette électronique pour beaucoup de client n'est pas « fumer » mais « vapoter ».

Il n'est pas plus convaincu que cela, le directeur d'exploitation insiste aussi, en disant que cela est fumer. De fait nous vous demandons de signaler au PCC systématiquement que des clients qui « vapotent » sont montés dans les véhicules.

b. La discrétion à avoir lorsque l'on téléphone.

R : Rappel du responsable Commercial que cela est déjà marqué dans les véhicules. Nous lui rappelons que : Les clients ne regardent même pas le « Logo » qui est mis dans les véhicules. Cela n'a pas l'air de l'émouvoir plus que cela.

De fait nous vous demandons de signaler au PCC systématiquement les clients qui téléphonent ou passent de la musique un peu fort dans votre véhicule et qui vous gênent.

c. La nécessité de faire signe aux conducteurs aux arrêts.

R : En avril une campagne va être lancée, afin que nos clients soit au fait qu'il faut bien le faire pour les bus.

12) **Q :** De plus en plus de rame tournent sans girouette qu'en est -il ? **(T)**

R : Cela est un problème aléatoire que nous avons du mal à identifier. Nous avons trouvé un problème sur la rame 1001 (Base Média) qui pourrait nous avancer dans la résolution des autres rames. Nous allons investiguer pour vérifier cela.

13) **Q :** Avez-vous fait une campagne de vérification de la sonorisation, nous avons l'impression que les messages que nous envoyons sont de moins en moins fort. **(T)**

R : Nous n'avons rien fait, si une ou plusieurs rames dysfonctionnent, veuillez le signaler au PCC qui fera des SAT.

14) **Q :** Inéo : questions 20 de DP de septembre 2016, écran figé avez-vous fait le nécessaire, pour les appels d'urgence en conséquence. **(T)**

R : En cas de problème, nous vous rappelons que l'on peut appeler d'un autre point. Soit un collègue que l'on croise, d'un DAT sur les quais Trams et ceux qui le souhaitent, par leur téléphone portables afin qu'on puisse éventuellement les rappeler pour voir si le SAE se débloque ou pas.

15) **Q :** Arrêt Monge : Remettre les protections afin que les clients ne puissent pas passer en bout de quai devant les Trams. **(T)**





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Il n'a pas été démontré que ces bavettes étaient utiles pour empêcher les clients de passer. De fait même si elles sont abimées (et le remplacement fait déjà une fois), nous ne les remplaceront plus. Cela sera revu lors de la « Piétonisation » de la place du 1^{er} mai lorsque la cité de la gastronomie sera ouverte.

16) **Q :** Est-il normal qu'un TPT vienne travailler le samedi 4 mars pour une heure de travail, alors que la moyenne pour un TPT se situe autour des 2h30 à 3h30. Et surtout le faire venir que pour une navette de 3h30 à 4h30 du matin ? Est-ce une sanction à son encontre ? (G)

R : Non ce n'est pas une sanction. Nous n'avons pas eu le choix ce jour de grève c'est la seule personne qui nous restait pour faire ce bout de service qui n'a pas impacté son temps sur la semaine.

17) **Q :** Pourquoi les roulements services vacances ont plus (en augmentation) de semaine à 5 jours travaillés que les roulements hiver ? (G)

R : Nous ne comprenons toujours pas cette question. Nous demandons au délégué syndical CFDT de prendre RDV afin de nous montrer ce qu'il en est.

18) **Q :** Questions de juin 2016 : où en est votre devis sur le gel hydro alcoolique pour nettoyer les cuvettes des toilettes pour celles de Debrosses et dépôt ? (G)

R : Cela est trop cher en termes de devis. De fait nous ne le ferons pas.

19) **Q :** Demande de hublot à toutes les portes donnant sur des escaliers. (G)

R : Cela est intéressant, mais nous ne pouvons pas, ce sont des portes coupe-feu impossible à modifier. **Vous attendrez donc l'accident de travail avant de réagir....**

20) **Q :** Les blousons sont toujours du même modèle ! les problèmes de fermetures seront aussi toujours les mêmes ? Va-t-on encore devoir passer plusieurs hivers avec des blousons grands ouverts en plus des bus qui ne chauffent pas ? ou alors, comptez-vous nous accorder des blousons en bonne état pour que nous puissions enfin faire notre travail dans de bonnes conditions ! (G)

R : A chaque fois qu'il y a un souci cela est pris en charge par le fabricant. Nous connaissons la problématique qui est pris en charge.

21) **Q :** Nous demandons une station Vélo à l'arrêt « Carraz ». (G)

R : Nous avons demandé cette station à la « DSP » à Bourroches ou à Carraz. Nous attendons une réponse. En attendant sachez qu'il existe des arceaux à vélo à la station Carraz.

22) **Q :** Les agents « Seris » qui tournent sur nos terminus, peuvent-ils avoir un double de notre clé de toilette, en cas de problèmes de blocage à l'intérieur ou de besoin physiologique pour eux. (G)

R : Oui cela est possible, nous le ferons.

23) **Q :** Lorsque le planning cherche à donner des repos peut-il y avoir des envois de SMS à tous les agents. (G)

R : Nous limitons le nombre de SMS, afin d'avoir des recherches ciblées.

24) **Q :** Chauffage Bâtiment administratif : Pourquoi le chauffage vers le bureau de sortie ne fonctionne-t-il qu'à partir de 07h30, que celui de l'accueil est en chauffe toute la nuit et que celui intermédiaire entre l'accès de l'accueil et le B.S. est éteint. Il fait très froid le matin dans la salle du B.S. (G)

R : La gestion du chauffage se fait par deux systèmes indépendants. Le chauffage de la partie bureau de sortie se fait par des bouches d'aération qui transmettent le chauffage. Le système se coupe lorsque la porte est ouverte. **Nous comprenons de fait pourquoi la T° est basse, cette porte reste tout le temps ouverte. Nous vous**





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

demandons d'étudier le fait d'avoir un SAS d'entrée à cet endroit-là pour deux raisons. La première pour que la chaleur reste dans le Bâtiment et la seconde qui constituera à éviter que la porte s'ouvre seule dès que les gros coups de vent arrivent et laisse la porte ouverte en permanence. Un devis va être demandé.

25) Q : Demande réitéré d'avoir plus de casiers à casque (Dépôt et Ville), où en est votre tri des casiers non vidés ?
(G)

R : Cela va être géré par le responsable management. Un affichage va être mis pour faire ouvrir les casiers. Ils seront ouverts dans la foulée avec le double des clés. Par contre il n'y aura pas plus de casiers car s'ils sont vidés le nombre suffit.

26) Q : Contrôle en civil (C.S.) :

a. Demandons que tous les agents ayant fait ce type de contrôle touche la prime même si le nombre de fois est faible (au prorata du nombre fait)

R : Nous ne le ferons pas car nous avons décidés de le faire qu'aux agents qui ont décidés de rester dans ce principe de contrôle en civil.

b. Demandons le maintien de la prime du contrôle en civil.

R : Nous verrons.

27) Q : Suite à la précédente réunion DP il nous a été répondu que toutes les voitures de services étaient équipées de trousse médicale de premier secours. Elles sont ou absentes ou vides !!!! Il manque aussi des documents Constats ou autres. (C.S.)

R : Suite à ces demandes nous avons vérifié. Il manque parfois une ou deux choses différentes. Nous allons remettre ce qu'il manque. Pour les fiches d'AT nous ferons aussi le nécessaire au vu des explications que vous nous avez fourni. Venez nous voir fréquemment pour faire l'inventaire systématiquement.

28) Q : Quand un véhicule de grande capacité sera-t-il disponible, car le camion qui avait déjà bien vécu a pris feu dernièrement sur le CEM !!! ancien véhicule indisponible suite feu. (C.S.)

R : Cela est en prévision, mais nous n'avons pas la date d'arrivée du véhicule.

29) Q : Revenons sur la nouvelle parka : hormis le manque de chaleur de ce vêtement, les coutures lâchent, les pressions se cassent, les fermetures dérailent, que compte faire la direction avec ce vêtement qui doit durer 4 ans ? (C.S.)

R : Marie-Carmen n'a pas eu de retour sur cela. En effet les agents attendent la fin de la période de froid pour faire leur retour. De fait et comme vous nous le demandez, nous vous ferons l'inventaire de ce qui ne va pas par agent.

30) Q : Les agents de contrôle ont un code de conduite établi et écrit. Quand les agents de maîtrise terrain du service en auront-ils un, pour que tous travail dans le même sens afin qu'ils prennent en compte la sécurité de l'équipe sous leurs responsabilités ! (éviter de séparer les équipes, plus d'attention à l'isolement d'un agent lors de la verbalisation, traversée des rues sur les passages pour piétons, etc. ...) (C.S.)

R : Tout les agents du service auront ce nouveau code (maîtrise y compris). Tout y expliqué pour chaque cas rencontré.

31) Q : Quand aurons-nous les bonnets (en juillet). (C.S.)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Nous vous avons expliqué que Marie-Carmen avait un stock tampon et personne n'est venu la voir pour en réclamer.

32) **Q :** Le Directeur lors de la réunion du 8 mars avec les Avsr a parlé du renouvellement des PDC de contrôle dans les plus brefs délais. Quelle est cette date ? Faire l'inventaire également des véhicules, des appareils à carte bancaire, des talkies, ... (C.S.)

R : En effet, les PDC seront changés avec du nouveau matériel (Hors VIX si c'est possible). Nous n'avons pas de date car il faut récupérer les données qui devraient être en « Open Data ». Nous souhaitons vivement travailler hors « VIX » pour ce nouveau matériel. Nous allons faire l'inventaire du matériel HS et non retourné par les réparateurs. Pour les TPE, nous vous indiquerons comment les réinitialiser car vous n'avez pas la bonne façon de le faire.

33) **Q :** Actuellement lorsqu'un client qui a un TSC périmé dans le temps, il peut quand même recharger celui-ci au DAT. Lorsqu'il souhaite le valider dans le bus ou le tram c'est impossible, le valideur indique "titre périmé". La question a été posée plusieurs fois à notre hiérarchie, la réponse a toujours été " nous allons voir avec VIX" qu'en est-il ? cette situation provoque des conflits avec les AVSR même si nous ne verbalisons pas. Nous invitons le client à se rendre à l'agence pour un échange gratuit de son titre. Ces tickets périmés devraient être impossibles à recharger. (C.S.)

R : Normalement ce n'est plus possible. Il se peut qu'il reste un stock de titre encore en circulation sur le réseau qui fait encore ce défaut. Si vous en rencontrez un pendant la période d'ouverture de l'agence, nous vous demandons d'accompagner le client afin de pouvoir récupérer de suite ce titre afin de faire expertiser au service compétent de l'entreprise.

34) **Q :** Nous demandons d'avoir un récapitulatif de tous les incidents depuis le dernier envoi jusqu'à la remise en place du système par mail. (C.S.)

R : La direction l'a fait dès nos questions posées

35) **Q :** Suite à plusieurs demandes des OS, où en est la pose et l'éventuel sondage pour les bancs extérieurs à l'atelier. (A)

R : Le sondage est en cours jusque fin mars et les bancs seront posés juste après.

36) **Q :** Demande de la taille des rosiers autour du parking car ils rayent les voitures. (A)

R : Les rosiers coté parking ont été taillés.

37) **Q :** Avez-vous fait la campagne de vérification des tactiles Inéo ? En effet ceux-ci sont souvent décalés. (A, T)

R : Non, faites un signalement à chaque bus qui ne va pas. **Cher collègues veuillez signaler à chaque fois sur les fiches de signalement atelier.**

38) **Q :** La résolution est-elle faite sur les 5 jours de PACS sur l'agent de Divia services. (Mkt)

R : Nous l'avons réglé avec un compromis avec l'agent.

39) **Q :** Nous vous signalons que le système de numérotage ne fonctionne pas correctement. Nous demandons un autre système (Style impôt, ...)(Mkt)

R : En effet le sujet a bien été remonté par les agents et cela est à l'étude pour un meilleur fonctionnement.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

40) **Q :** Espace vente agence commerciale : Le système de fil rallongé ne convient pas pour la carte bleue, nous vous avons demandé un bras rallongé pour éviter les tendinites. Voir chez LIDL (Bras en caisse avec articulation facile d'utilisation). (Mkt)

R : Les agents qui travaillent à ce poste ont l'air d'accord avec ce qui est installé. Nous ne comprenons pas cette question. Nous rappelons au directeur commercial que la demande base est de mettre un bras articulé afin de pouvoir récupérer facilement le TPE, et non un fil rallongé. De fait il faut se plier et allonger le bras et l'épaule ce qui peut créer de nombreuses TMS.

41) **Q :** Manque de personnel à l'agence : Exemple 6 mars soir (2 personnes au guichet et personne à l'accueil), assez récurrent. En début de mois manque de personnel pour l'affluence... (Mkt)

R : Cela est exceptionnel car une personne était malade et une autre avait son enfant malade et nous n'avons pas pu remplacer au dernier moment. C'est vraiment pas de « CHANCE », quand nous passons à l'agence pour voir comment cela se passe, nous voyons cela !!!!

42) **Q :** Demande des places de parking supplémentaires afin que les salariés de l'agence commerciale puissent aussi s'y garer. (Mkt)

R : Nous ne mettrons pas à disposition de place au parking Darcy. En effet nous estimons que les agents peuvent prendre les transports en commun au vu des horaires de travail. Nous estimons que cela est de la discrimination envers ces agents. En effet les agents de conduite y ont le droit alors que dans les services sont inclus fréquemment quinze minutes de temps de trajets qui réduit la perte de temps pour aller aux prises de services. Les agents de l'accueil n'ont aucunement cette possibilité quand ils finissent tard de pouvoir faire cela en particulier à la fin de service à 19h00 (fermeture boutique) soit vers 19h15 au mieux sorti.....

43) **Q :** Demandons de trouver une solution sur les horaires de réunion des salariés de l'agence commerciale, afin que tous puissent y assister (Mkt)

R : Les réunions se passent en petit groupe. Toutes ne sont pas obligatoires et prévenues à l'avance et payées en tant que tel en H.S. Les réunions obligatoires sont données avec un délai de prévenance de 15 jours afin que les agents puissent venir en ayant fait le nécessaire. Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas obliger un agent de venir sur une réunion, même si ce sont des consignes de travail qui doivent être connues par eux. Vous devriez l'inclure dans le temps de travail de base.

44) **Q :** Y a-t-il une possibilité d'avoir une fenêtre derrière le guichet de l'espace vente. (Mkt)

R : Non ce n'est pas possible, nous allons regarder pourquoi les autres fenêtres ont été bloquées.

(T) : Tram (B) : Bus

(G) : Général

(M) : Maîtrise

(Mkt) : Marketing

(A) : Atelier

(C.S) :

contrôle-Stationnement (Adm) : Administratif





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Compte rendu CE Réunion 22 mars 2017

La direction signale au démarrage de la réunion que le secrétaire du CE actuel en arrêt maladie démissionne de sa fonction (pas de son mandat) et qu'il faudra élire un nouveau secrétaire à la prochaine réunion.

1) Q : Approbation du PV du CE du 19 octobre 2016

R : Approuvé après quelques remarques.

2) Q : Approbation du PV du CE du 16 novembre 2016

R : Approuvé après quelques remarques.

3) Q : Approbation du PV du CE du 14 décembre 2016.

R : Approuvé après quelques remarques.

4) Q : Transmission des PV des CE du 18 janvier et du 15 février 2017.

R : Nous regardons les remarques à faire à ces PV. Nous signalons qu'il manque le PV du CE extraordinaire concernant la DSP du 23 décembre 2016.

5) Q : Demande d'un point sur les comptes rendus CE. Demande réitérée de certains élus du CE pour que la rédaction des comptes rendus soit faite par le secrétaire du CE.

R : La direction répond qu'elle a récupéré son retard et qu'il reste deux PV à approuver. Nous resignalons que ce n'est pas deux mais 3 avec celui extraordinaire du 23 décembre et que ce n'est pas son rôle à la base de le faire. Nous redemandons que le secrétaire fasse le travail qui lui est dévolu. La direction demande un vote en séance plénière. Les deux autres OS sont satisfaites de ce principe que la direction fasse soit 5 vote pour 1 contre.

CFDT : Nous voyons bien que les retards s'accumulent fréquemment et qu'il n'est pas facile trois mois voire 4 de vérifier ce qui a été dit. Nous voyons bien en CHSCT ce que cela donne. Les comptes rendus sont fait avec un retard monstre alors que les réunions ont lieu tous les trois mois. Un PV doit être lu en séance suivante et approuvé maxi à celle d'après.

6) Q : Demandes et votes pour recours à expertises :

- En vertu de l'article L2325-35 du code du travail, le CE souhaite recourir à un expert-comptable pour assister le CE dans le cadre de la consultation annuelle sur la situation économique et financière prévue à l'article L 2323-10 ; et dans le cadre de la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi définie à l'article L 2323-15.
- Le CE propose de recourir au cabinet EXOCE, afin de l'assister dans ces consultations.

R : Après vote sur les trois points les élus votent à l'unanimité (6 pour) l'expertise de tous ces points par le cabinet EXOCE.

7) Q : Demande d'un point réactualisé pour la DSP jusque 2022. Demande d'explications sur ce qui a été négocié avec le GD jusqu'à cette date (et non juste 3 ans)

- Effectif.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

- Chiffre d'affaire.
- Résultats d'exploitation
- Autres,...

R : Nous avons mis dans le PV du CE de février des éléments et complété avec des chiffres supplémentaires. Une fois de plus la direction nous parle de « Prioribus » et qu'elle n'a pas encore les directives complètes du GD. De fait elle ne peut être exhaustive pour les chiffres des années suivantes.

CFDT : Nous sommes surpris de cette réponse car nous « Prioribus » en effet nous inquiète grandement. Pour faire court un système comme cela sert en particulier à augmenter la vitesse commerciale sur une ou plusieurs lignes ce qui induit une meilleure fréquence en gardant le même nombre de bus et cela est le moins pire qui pourrait nous arriver. Ou on garde la même fréquence qu'avant et alors on supprime des bus sur la ou les lignes et de fait suppression de personnel. Voilà pourquoi notre insistance. De plus comme nous avons pu récupérer une très grande partie du contrat de DSP par nos « CONTACTS », il nous est apparu des incohérences de discours entre nous et la direction. En effet celle-ci doit faire de nombreuses économies sur les 6 prochaines années à venir en diminuant les masses salariales (ce qu'elle a déjà commencé en 2016 (Effectifs moins 19 salariés qui n'ont pas été remplacés). Elle doit aussi considérablement augmenter son chiffre d'exploitation. Comment peut-elle dire que cela est anodin. Vous le voyez déjà dans un premier temps avec les navettes Diviacity qui vont être faites par la sous-traitance. Les 8 conducteurs qui y étaient affectés vont en nombre être réaffectés au contrôle. Qu'en sera-t-il fin 2018..... De plus cela impacte le budget du CE sur son ensemble.

8) Q : Demande d'éclaircissement sur l'organisation future du service information voyageurs DIVIA Service.

R : En effet suite au travail fait avec le GD sur la notion des PMR, il a été décidé d'ouvrir DIVIA Service le samedi. Nous avons demandé au GD que cela soit au 1^{er} janvier 2018. Il nous a retoqués et demandés de le faire au 1^{er} décembre prochain. Nous ne savons pas pour l'instant comment seront les prochains plannings

9) Q : Demande d'une date de la prochaine commission achat.

R : S'il y a un sujet spécifique nous ne sommes pas opposé à faire une réunion. Le matériel à renouveler serait :

- Les Portables De Contrôle.
- Les V.L.
- Les prochains bus sachant que la Diviacity a déjà été choisi et cela est dans la DSP.....

10) Q : Demandons la date de négociation sur le principe des « US et Coutumes » sur arrêt maladie.

R : Ce sera le 28 mars après-midi

11) Q : Présentation avant consultation du plan de formation 2017.

R : Le document est à disposition de tous à la demande. Nous avons signalé à la direction que c'est la première année que le budget formation pour la conduite est aussi bas. Avec un effectif de 70% des salariés de l'entreprise, ce budget est de 33% au total ce qui est très faible. La réponse n'est pas probante.

12) Q : Entretien professionnel : Demande que l'entreprise fasse un retour aux salariés dans des délais corrects.

R : Une copie est toujours possible à la demande. Nous rappellerons à tous de le faire.

13) Q : Demande des fiches de postes de tous les métiers de l'entreprise.

R : Le salarié de Divia Service l'ayant demandé pourra la consulter.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

14) Q : Point sur le recrutement et embauche depuis la précédente réunion

R : En recherche : → 2 téléconseillers (Remplacement des congés maternité).

→ 1 Assistant action commercial.

→ Informatique 1 Gestionnaire d'application métier.

→ QSE : 1 animateur Qualité / environnement (congé maternité).

→ C.S. : 8 AVSR en détachement pour 16 mois.

→ Campagne de recherche pour de nouveaux alternants.

7 personnes ont été retenues à la dernière embauche pour suivre dans le vivier recrutement.

1 agent de conduite est passé à la maintenance bus.

15) Q : Les candidats pour les 8 postes AVSR en détachement ont-ils été informés qu'ils ne seront plus couverts par l'IPRIAC et ne devraient plus cotiser.

R : On vérifie pour être sûr.

16) Q : Ou en est le livret prévu par l'égalité l'accord égalité professionnelle.

R : Il manque juste le guide de la parentalité qui est en cours.

17) Q : Comment seront gérés les V.M. et les visites de reprises pendant l'absence de médecin du travail.

R : En attendant le médecin remplaçant officiel de Mme Royer, un médecin remplaçant temporaire a été désigné.

18) Q : Demande d'un point sur les heures supplémentaires et majorés et effectués par agent en 2016.

R : 46237h dont 12006h hors dimanches et jours fériés en 2016. L'O.S. ayant posé cette question redemande par agent sans citer les noms.

19) Q : Cantine de la poste : Où en est la direction des démarches. Demande de son aide pour y accéder.

R : La direction dit qu'elle a pris contact et que « soi-disant » les horaires seraient restreints et que le prix pas compétitif... Cfdt : Nous nous sommes renseignés après la réunion auprès du prestataire qui aurait fourni la réponse à la direction. Nous n'avons pas le même son de cloche et celle-ci nous a envoyé l'échange de mail qu'elle a eu avec l'assistante RH de l'entreprise. Le prestataire a proposé à la direction que nos agents puissent aller manger éventuellement aussi à la cantine poste Archebuse et sur un horaire éventuellement un peu plus étendu que 12h00-14h00 de base. Nous allons réinterroger la direction sur ce point.

20) Q : Demande : Quelles sont les dispositions d'interventions et consignes d'entreprise sur les personnes dites vulnérables et alcoolisées (conformité au cadre légal).

R :

- Procédures agression, malaises Tram dans les véhicules de service.
- Mineurs en fugue → Avisé la police et pas de maintien à tout prix avec
 - Appel PCC
 - Appel force de l'ordre
 - Pas de « sur-accident » du fait de protéger les personnes vulnérables.

21) Q : Retour des sondages sur le plan sénior, plan d'action : quels ont été les souhaits des salariés et quels réponses donne la direction ? Pourquoi l'ensemble des séniors n'a pas été sollicité ?

R : Le bilan a été fait en septembre 2016. Un nouveau sera fait en septembre 2017.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

22) Q : Présentation des comptes finalisés 2016 et budget prévisionnel 2017 du CE

- Demande de présentation.
- Information sur un report des présentations

R : Suite à des retards d'information le trésorier signale qu'il présentera ses deux points le mois prochain.

23) Q : Combien d'heures de détachements supplémentaires au CE ont été prises depuis le début de l'année ?

R : 94h50 au 1^{er} mars et 39h20 pour le préCE de mars soit un total de 133h70 sur 250 prévu à l'année. Le secrétaire adjoint qui remplace le secrétaire démissionnaire signale que l'offre suffira car à part les 50h de besoin pour la fin de l'année, il devrait plus y avoir de détachements supplémentaires.

CFDT : Nous serons garant de cette bonne utilisation pour ne pas grever le budget du CE.

24) Q : Demande que tous les élus fassent respecter le règlement intérieur de la même façon.

R : Suite à un problème avec location de camion, un élu demande que tous les élus fassent la même chose lors de la remise des documents (Chèque caution,...)

25) Q : Pourquoi un élu CE s'est-il octroyé les droits d'administration du site internet du CE, alors qu'il avait été dit en CE de janvier qu'il ne fallait que deux personnes pour le faire ? Demande que cela soit retiré à ce dernier par le gestionnaire

R : Il ne devait y avoir que deux personnes pour la Gestion. Le secrétaire adjoint sans en parler aux autres élus CE s'est fait mettre gestionnaire par l'administrateur. Du fait de la démission du poste de secrétaire, cela n'est plus un problème.

26) Q : Explications et vote sur la nouvelle association pêche.

R : Une nouvelle association vient de se créer avec trois actifs comme secrétaire, secrétaire adjoint et trésorier. Elle sera subventionnée de la même façon que les autres au sein du CE.

27) Q : Demande pour associer la société de gardiennage aux locations des camions CE.

R : Il est demandé que la société de gardiennage puisse contrôler les camions à l'entrée et la sortie de ceux-ci afin de vérifier leur état. Cela sera vu en prochain pré-CE

28) Q : Malgré les textes de loi concernant les formations DP et syndicales pouvant être payées par le CE, demande qu'il soit acté dans règlement intérieur du CE que celles-ci ne seront pas payées par ce dernier.

R : Au vu des budgets prévisionnels vus en Pré CE, il est hors de questions pour les autres OS de faire voter cela. Le budget du CE pour nous doit rester pour les salariés, nous aurions souhaité un vote dans ce sens avec un écrit sur le règlement intérieur.

29) Q : Demande de subvention pour la fête de l'étang.

R : La direction redonne les 850€.

30) Q : Questions ne relevant pas du CE

- Quel est le dispositif technique qui a été installé (orientation des caméras sur pompes et loge gardien) sur les piliers d'éclairage ?

R : Il n'y a rien de plus qu'avant. Ce ne sont que des réglages qui ont été fait.

- Demande de places gratuites de stationnement pour les salariés de l'agence commerciale.

R : Ce sera non car les personnes travaillent avec des horaires qui permettent de venir en T.U. Par contre nous pouvons étudier le fait qu'elles paient un tarif préférentiel.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- Etant donné l'arrêt programmé de l'exploitation en interne de la navette DiviaCity, demande de la suppression du groupe R45.

R: Le groupe sera supprimé mais remplacé par un autre sur d'autres principes.

31) *Q: Date du prochain CE*

R: 26 avril prochain.

Le CE le 26 avril matin

Le DP le 26 avril après-midi.

